

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Vive le pastoralisme

Le rapport d'activité qui vous est présenté montre l'étendue des interventions de l'équipe de l'ADEM. Avec un pastoralisme drômois qui se porte plutôt bien malgré certaines incertitudes et les inquiétudes bien réelles face toujours à la prédation qui représente une angoisse permanente pour nos éleveurs. Inquiétude aussi et adaptation face au défi du changement ou plutôt du dérèglement climatique.

L'ADEM croit au travail collectif. D'où l'importance de nos relations partenariales fortes avec la Région, le Département, les Territoires et les autres services pastoraux de la Région dans le cadre du Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi avec le Réseau alpin dans le cadre de la CIMA... L'outil Maploup a été consolidé et nous avons lancé en 2023 Map Patou pour géolocaliser la présence des troupeaux dans nos montagnes.

2023 a vu plusieurs temps forts dans la vie de notre structure.

- Du 13 au 15 septembre la reconnaissance nationale de notre travail avec les 38èmes Rencontres Nationales du Pastoralisme et une présentation à nos hôtes des spécificités du pastoralisme drômois avec nos partenaires de la Chambre d'Agriculture. Parmi ces spécificités, nos collectifs pastoraux, sur lesquels nous avons entrepris un fort travail de sécurisation et de consolidation qui se finalise.
- Autre temps fort la signature de la convention de partenariat avec la Safer pour mieux préserver le pastoralisme sur le territoire drômois face au risque d'ensauvagement prôné par certains.
- Enfin je terminerai par l'implication forte de l'ADEM pour assurer la pérennisation de la Fête de la Transhumance avec nos amis du Syndicat de la Clairette de Die et des vins du Diois pour en faire une fête de la Transhumance et de la Clairette désormais accueillie à Châtillon en Diois et au col du Rousset.

2023 a vu d'ailleurs, c'était en décembre, la transhumance reconnue au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'Unesco. Et à travers la transhumance c'est bien l'ensemble de la filière pastorale qui est ainsi valorisée. C'est tant mieux et c'est une juste reconnaissance pour le pastoralisme qui est une pratique agricole ancestrale qui a façonné de manière significative nos paysages et notre biodiversité. Ne l'oublions jamais.

Philippe CAHN, Président de l'ADEM

SOMMAIRE

- 2 Structures collectives et territoires
- 6 Environnement et changement climatique
- 9 Prédation et multiusage
- 11 Sensibilisation
- 13 Temps de rencontres
- 16 Vie de la structure

Structures collectives et territoires

Les CP

- 1 CP du Val de Sure
- 2 CP du Claps
- 3 CP de Boulc a Miscon
- 4 CP du Coin
- 5 CP de Combebelle
- 6 CP de l'Oule
- 7 CP de Solaure
- 8 CP de la Comane
- 9 CP de Glandage
- 10 CP Granois
- 11 CP de la Vallee de la Roanne
- 12 CP de la Chapelle en Vercors
- 13 CP de l'Allier
- 14 CP de Vassieux en Vercors
- 15 CP de la Vernaison
- 16 CP de la Montagne de Vesc
- 17 CP de la Lance
- 18 CP de Bergies
- 19 CP de Montbrun les Bains
- 20 CP de la Haute Ouveze
- 21 CP de la Vallee de l'Ennuye
- 22 CP de Banne
- 23 CP du Haut Nyonsais
- 24 CP de Leoncel
- 25 CP de Plan de Baix
- 26 CP de Saillans
- 27 CP du Roubion
- 28 CP de Bois Vieux
- 29 CP de Costebelle
- 30 CP de Vercors Sud
- 31 CP de la Raye
- 32 CP des Monts du matin
- 33 CP de Vercors Ouest
- 34 CP du Royans
- 35 CP de Musan
- 36 CP de la Clavelière
- 37 CP de la Meouge
- 38 CP de Lus

Les AFP

- 1 AFPA de Villeperdrix
- 2 AFPA du Fleyrard
- 3 AFPA d'Auclon
- 4 AFPA de Chironne
- 5 AFPL de Vallaurie
- 6 AFPA de Beaupuits la Fayolle
- 7 AFPA de Val Maravel
- 8 AFPA de Valdrome
- 9 AFPA de La Bordette
- 10 AFPL de la Montagne de Beure

Actus 2023

L'AFP libre de la montagne de Beure a été créée en 2023. Cette réussite a été rendue possible grâce à un partenariat fort avec la SAFER et le PNRV, l'ADEM a pu accompagner la commune de St-Agnan-en-Vercors dans l'achat de l'alpage de Combemale suite à sa mise en vente en 2019, puis à créer cette AFP.

Un nouveau GP a vu le jour dans le Diois : le GP de Beaupuy, né de la scission du grand GP de Jabouit. La gestion des deux montagnes sera améliorée

Lus-la-Croix-Haute héberge désormais un CP !

Le CP de Lus a été créé avec les éleveurs de la commune.

Les GP

- | | | | | |
|--------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------|
| 1 GP de Beauvoisin | 6 GP des Battants | 11 GP du Haut Vercors | 16 GP du Grand Delmas | 21 GP du Menon |
| 2 GP de Combefere | 7 GP de Ventecul | 12 GP de Chironne | 17 GP de Miélandre | 22 GP de Buc |
| 3 GP de Mottaire | 8 GP de Jocou | 13 GP de Font d'Urle | 18 GP de la Chauciere | 23 GP d'Ambel Tubanet |
| 4 GP des Amayeres | 9 GP de Jabouit | 14 GP du Sapay | 19 GP de Staton | 24 GP de Serre de Montuë |
| 5 GP de Beaupuy | 10 GP de Glandasse | 15 GP des Trois Becs | 20 GP de Chamouse | 25 GP de la Bégude |

GP : groupement pastoral

CP : collectif pastoral

AFP : association foncière pastorale

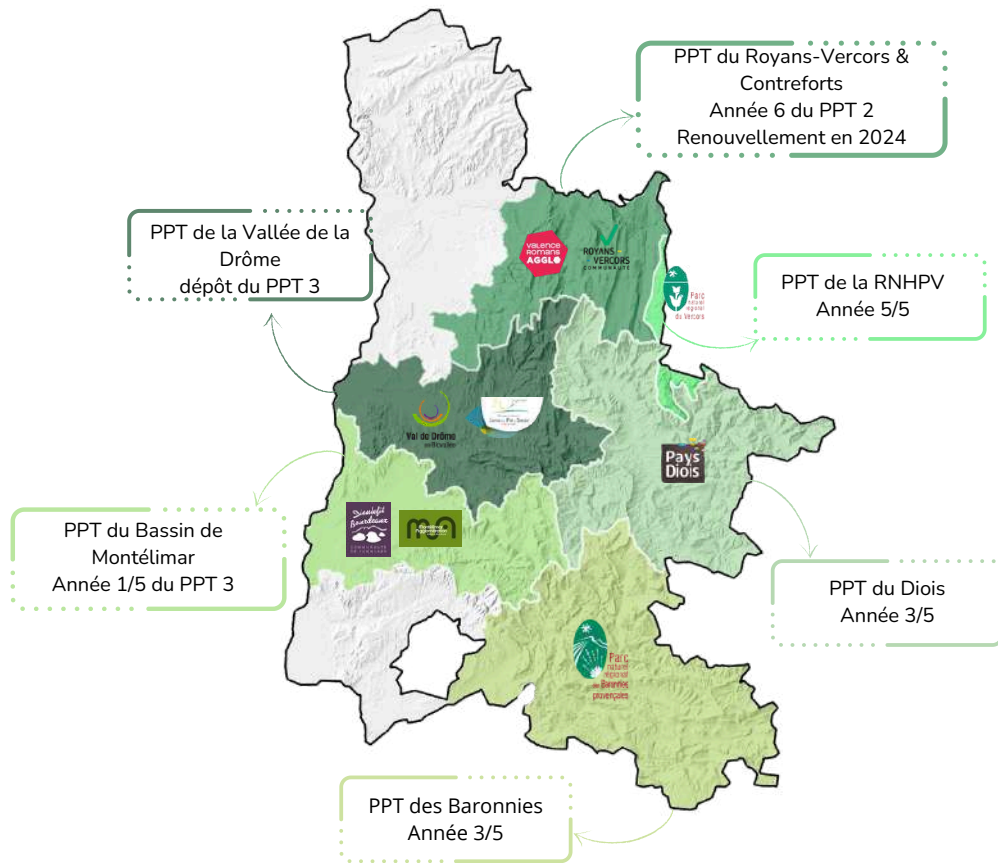
L : libre

A : autorisée

Le 2ème PPT de la Vallée de la Drôme a pris fin en 2023. La CC du Val de Drôme et l'ADEM en ont fait le bilan.

Le PPT 3 vient d'entrer en fonction et sera actif jusqu'en 2027.

Lancement du PPT 3 du Bassin de Montélimar donnant une part importante à l'écopastoralisme et la reconquête pastorale. Il sera actif jusqu'en 2027.



Les Plans Pastoraux Territoriaux (PPT) sont les espaces de dialogue territorial entre les acteurs des espaces pastoraux auxquels l'ADEM contribue.

L'amélioration des pratiques pastorales est une mission phare de l'ADEM, en partenariat avec les 6 Territoires. Cet objectif se concrétise par l'accompagnement des communes, des GP, des CP et des AFP à la réalisation d'équipements (conseil technique, montage de dossier, suivi de travaux) et la réalisation d'expertises et de suivis.

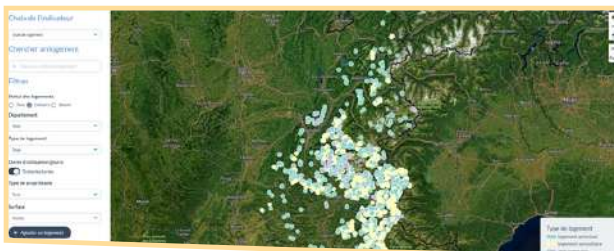
Ces travaux font l'objet d'un financement du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Union Européenne par le biais du dispositif régional PPT.

Inventaire des cabanes pastorales

En 2023 s'est achevé un inventaire des cabanes pastorales réalisé à l'échelle du massif alpin et financé par la CIMA. Composée de 25 indicateurs, la base de données recense la localisation des cabanes (principales, secondaires et abris), leur état général, leur niveau d'équipement, et les travaux nécessaires. Elle a vocation à être actualisée au fil de l'eau, grâce à une interface en ligne développée par INRAE.

En Drôme, l'inventaire recense 36 cabanes.

Ainsi, chaque territoire peut être informé de l'état des lieux de ses cabanes sur demande auprès de l'ADEM.



Accompagnement des structures collectives

travail juridique sur les CPP

L'ADEM s'investit activement dans la sécurisation et la pérennisation de la vocation pastorale du foncier drômois. Ainsi, elle accompagne les collectivités, les AFP ou même les propriétaires privés à la rédaction de Conventions Pluriannuelles de Pâturage (CPP). Ces conventions, outil né de la loi pastorale de 1972, sont signées pour une durée de 5 à 9 ans reconductibles, et sécurisent éleveurs et propriétaires en garantissant l'accès au foncier pastoral. En 2023, sept CPP ont été ainsi formalisées, représentant 590 ha.

Avec le réseau pastoral alpin dans le cadre de la CIMA, un travail pluriannuel a débuté en 2023 autour des conventions pluriannuelles de pâturage. Avec l'appui du juriste de la chambre d'agriculture de la Drôme, l'objectif de cette première année de travail était d'étudier les modalités de prise en compte du multiusage dans les CPP et des vigilances nécessaires.



**Bourse d'alpage
& de pâturage**



La bourse d'alpage est en ligne ! Créée et animée par les services du réseau pastoral alpin et financée par la CIMA, la plateforme web vise à centraliser et diffuser l'ensemble des annonces de mise en location de surfaces pastorales et de prise en pension d'animaux. La bourse est active à l'échelle nationale et est administrée par chacun des services pastoraux.

Agrément des GP

L'ADEM a poursuivi le travail initié en 2022 avec la DDT pour le renouvellement des agréments des GP. Courant du mois de mars, une rencontre a réuni tous les GP pour leur exposer les critères d'agrément, et ces critères ont été présentés en Commission Départementale d'Orientación Agricole le 12 septembre 2023. L'ensemble des critères, conformes à la loi, ont été validés et s'appuient aussi sur les critères mis en place dans les autres départements.

Aucun des GP drômois ne sera en difficulté pour conserver son agrément.

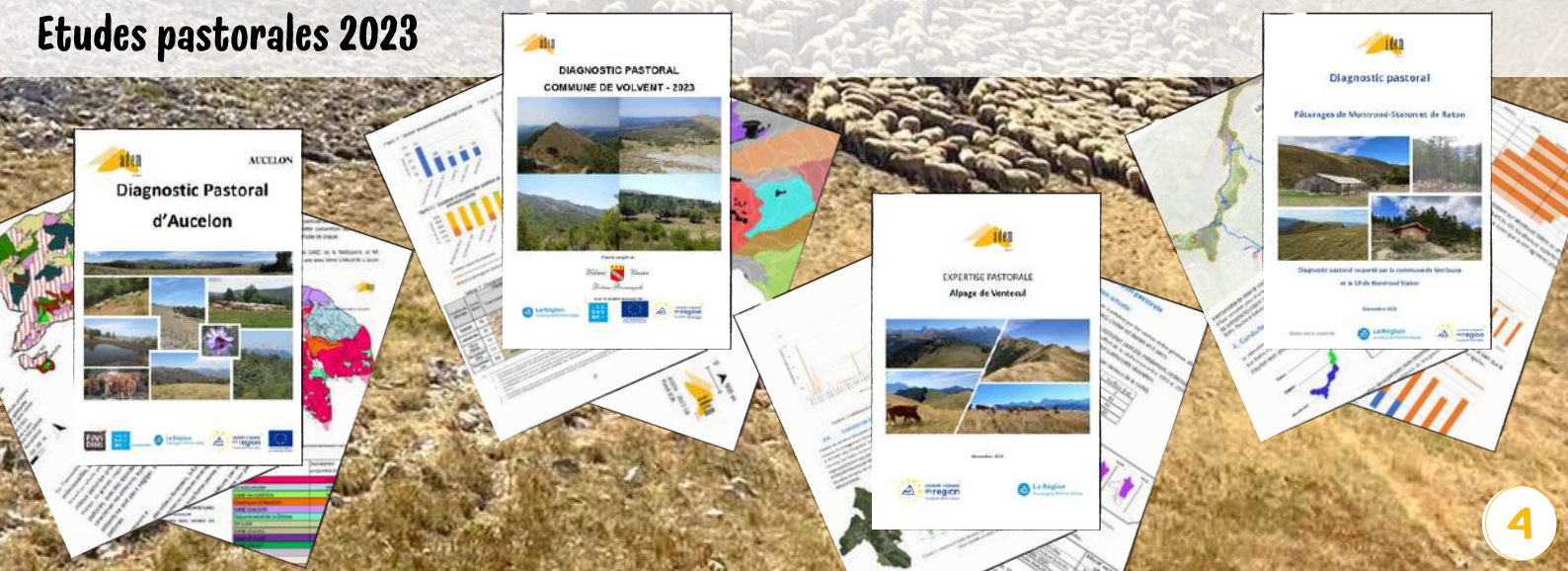
Les autorisations d'exploiter ont aussi été abordées et pour l'instant seuls les nouveaux GP et ceux modifiant leurs surfaces devront demander une autorisation d'exploiter. Une discussion est en cours avec la SAFER pour nous appuyer dans ce domaine.

PAC, emploi...

En tant qu'organisme de service habilité à être mandataire pour la télédéclaration et le suivi des dossiers PAC, l'ADEM a accompagné les GP en 2023 pour leur télédéclaration PAC.

Chaque année, l'ADEM envoie aux employeurs de bergers drômois un dossier « emploi », expliquant les démarches à entreprendre dans le cadre de l'embauche d'un salarié.

Etudes pastorales 2023



Dossiers de travaux

Début 2023, avec la nouvelle campagne PAC, la nouvelle programmation Feader a été lancée pour une durée de 5 ans. Désormais, deux mesures différentes concernent les projets pastoraux, l'une pour les travaux d'investissements, et l'autre pour les études, travaux de structuration ou de sensibilisation. L'ADEM et les membres du Réseau pastoral AURA ont participé, aux côtés de la Région, à réfléchir et bâtir cette nouvelle programmation, en maintenant le même niveau d'aides pour les porteurs de projets.

A noter : les dossiers sont désormais déposés de manière dématérialisée sur le portail des aides de la Région. L'ADEM accompagne les dépôts via une convention.

Ainsi, peu de dossiers ont été déposés en 2023. En revanche, un très grand nombre de dossiers ont été réalisés et justifiés, permettant ainsi aux bénéficiaires de recevoir leurs subventions.

Cas des CP

Le lancement de cette nouvelle programmation a entraîné un retard important pour les dépôts notamment des CP. D'abord en raison d'inquiétudes (levées depuis) pour récupérer la TVA, mais aussi car le cas de ces collectifs un peu particuliers n'entraîne pas exactement dans le cadre juridique de la délibération de la Région. Après de nombreux échanges, l'analyse de différents scénarii entre la Région et le réseau pastoral AURA, les CP pourront à nouveau déposer des dossiers mi-2024.

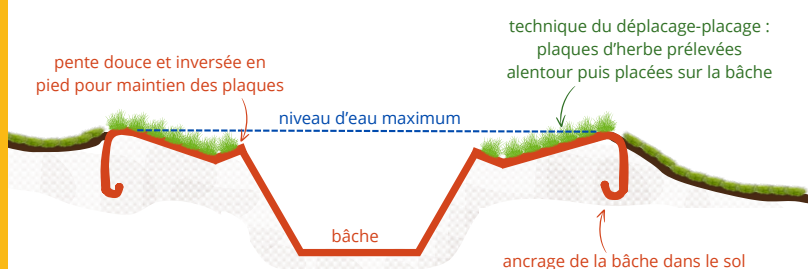
Exemple de réalisation



Le Vallon de la Jarjatte situé à Lus-la-Croix-Haute dans le département de la Drôme couvre une surface de près de 3000 ha. Il fait partie du site N2000 « Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus-la-Croix-Haute » et fait partie des sites classés depuis 1948.

C'est au fond du vallon que se trouve l'alpage du Fleyrard, où un projet de création d'impluvium a été mis en œuvre en 2023. Ce nouvel équipement permettra de soulager l'emblématique Lac du Lauzon. L'intégration paysagère a été réfléchi avec la DREAL (végétalisation des berges, forme arrondie) afin de ne pas altérer la naturalité du site classé.

le système...



Environnement et changement climatique

Dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027, trois Territoires drômois ont porté un 2ème PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) afin de permettre la contractualisation de contrats agro-environnementaux.

En 2023, l'ADEM a accompagné les territoires afin de permettre au groupements pastoraux et aux éleveurs qui utilisent des estives individuelles de développer ou de maintenir des pratiques combinant performances économiques et environnementales.

5

ans

d'engagement avec des obligations contractuelles à tenir.

3

territoires

Le PNR du Vercors, le PNR des Baronnies Provençales et la CC du Diois portent un PAEC

5

partenaires

L'ADEM a travaillé en partenariat étroit avec les 3 territoires, la Chambre d'agriculture de la Drôme et la DDT

23

GP contractants

Les GP ont tous contractualisé une mesure à plan de gestion, qui se concrétise par une série d'engagements à tenir annuellement

9

Individuels

En concertation avec la Chambre d'Agriculture, l'ADEM accompagne quelques individuels en AFP ou en alpage.

350000

€/an

pour les 23 GP drômois, soit en moyenne 15000 € par bénéficiaire

zoom sur les mesures...

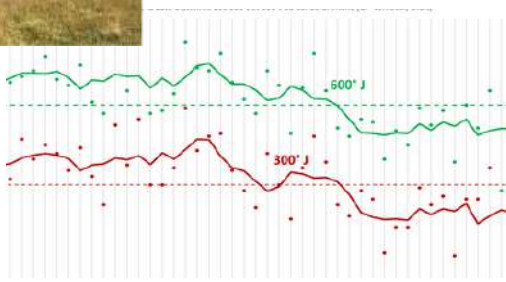
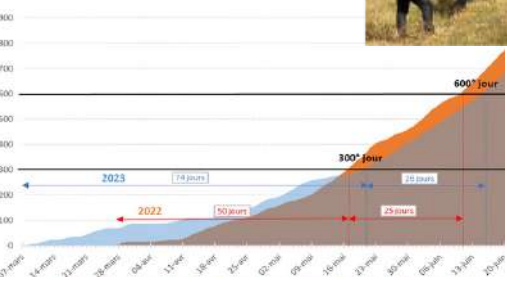
- La mesure PRA3 : Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage. il s'agit de la mesure phare des GP, consistant à établir un plan de gestion de l'estive. Tous les GP y ont accès depuis 2023, sans critères d'inclusion en Natura 2000 : c'est plus d'équité que sur la campagne précédente !
- La mesure PRA1 : On l'appelle aussi "mesure prairies fleuries", elle vient valoriser la diversité floristique des milieux pastoraux.
- La mesure OUV2 : ouverte uniquement dans les Baronnies, elle encourage l'ouverture du milieu par le pâturage ou par des opérations mécanisées. Ne concerne pas les GP.

Conseiller les éleveurs sur les dates de montée et de descente d'estive

3ème année de l'action visant à conseiller davantage les GP face aux aléas du changement climatique, programme financé par le département de la Drôme.

Désormais au nombre de 6, les estives pilotes ont fait l'objet de deux visites partagées à l'arrivée des animaux et en mi-estive.

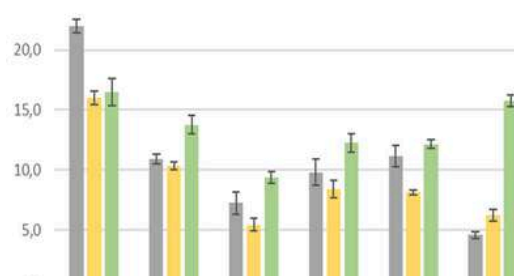
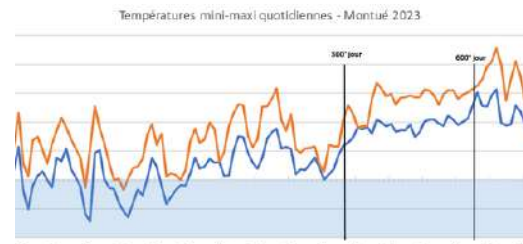
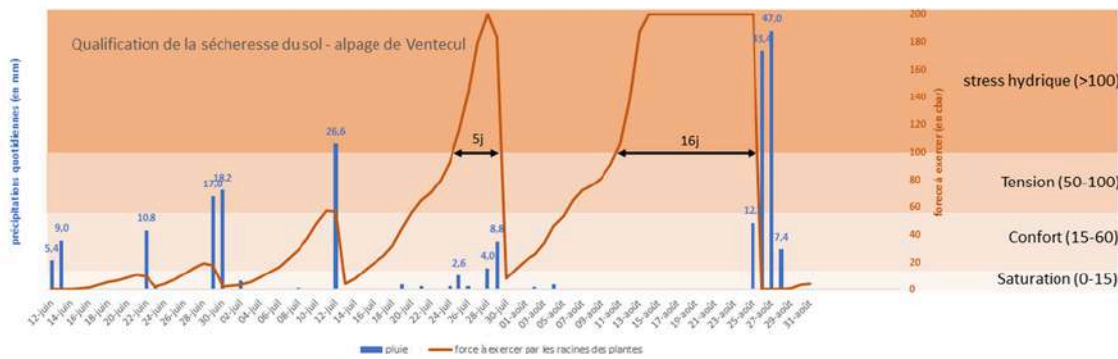
Observation de la phénologie à date fixe



Prédiction de la maturité de l'herbe

Caractérisation de la précocité de la saison

Objectivation du stress hydrique

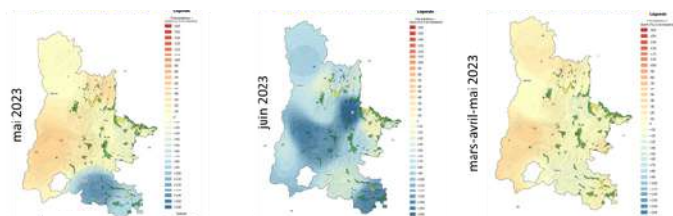


Identification de périodes de gel après démarrage

Mesure de la hauteur d'herbe à l'arrivée des bêtes

Production de cartes mensuelles et saisonnières pour qualifier

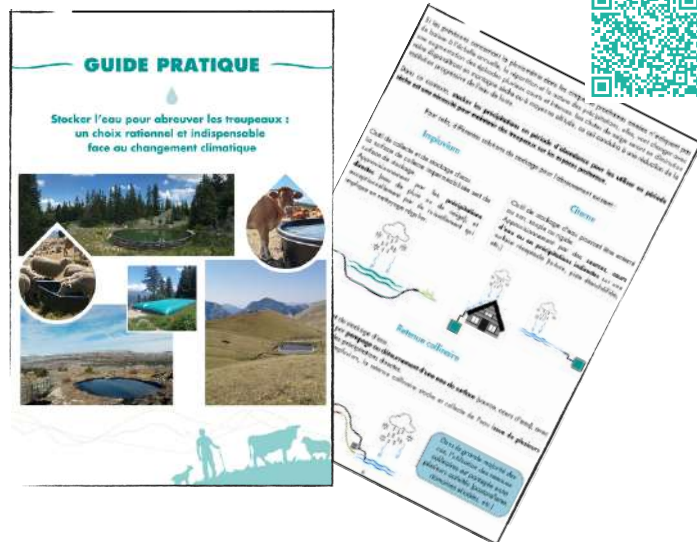
l'écart à la normale des précipitations



Nos travaux sur la ressource en eau

Un nouveau guide pratique !

Elaboré par les membres du réseau alpin, un nouveau guide pratique à destination des gestionnaires territoriaux est sorti en 2023 pour réaffirmer l'importance de l'eau dans un système pastoral dans un contexte de changement climatique, et apporter des clefs de compréhension sur le stockage de l'eau sur les espaces pastoraux.



Une enquête auprès des utilisateurs

Les analyses sur la qualité de l'eau se sont poursuivies en 2023 sur des cas spécifiques. Une enquête a été réalisée auprès des éleveurs pour quantifier les besoins en eau ce qui permettra de faire un bilan de l'état des lieux de la ressource en eau sur les alpages.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la CIMA.



Et des interventions



au salon tech&bio

L'ADEM, invitée par la Chambre d'Agriculture de la Drôme, a présenté ses travaux sur l'eau, notamment ses études sur les systèmes anti-évaporation au salon Tech&Bio.

auprès du GIP-CRPG

Sur demande du service pastoral, l'ADEM a dispensé une formation sur l'eau auprès des techniciens pastoraux des Hautes Pyrénées.

Prédation et multiusage

Une prédation toujours intense en Drôme en 2023 avec un nombre d'attaques quasi identique à 2022 qui était une année record. Le nombre de victimes est un peu en baisse mais reste élevé avec près de 600 bêtes tuées.

Les attaques sont toujours très nombreuses en plaine comme en 2022, souvent sur des troupeaux non protégés. L'ADEM veille attentivement à l'évolution de la situation et participe activement aux comités départementaux loup en Préfecture.

Map loup



L'ADEM poursuit le développement de Maploup.fr grâce à un financement de la Région AURA aux côtés de ses homologues du Réseau pastoral Auvergne Rhône Alpes et du CERPAM.

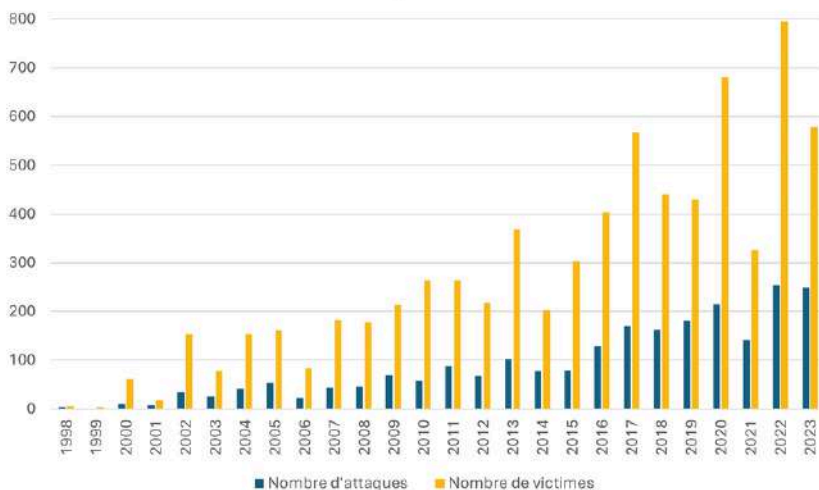
10 départements couverts

2000 inscrits à l'alerte

48500 SMS envoyés en 2023

200000 connexions en 2023

évolution de la prédation en Drôme



Mon **Expérience** avec les **Chiens de Protection**



Le dispositif «Mon Expérience avec les Chiens de Protection» est déployé depuis 2019 par les services pastoraux pour :

1. Identifier les situations de cohabitations problématiques
2. Décrire et mieux comprendre les rencontres entre usagers des espaces pastoraux et chiens de protection
3. Rechercher et mettre en place des actions pour améliorer la cohabitation des activités

Depuis son lancement, le dispositif est soutenu financièrement par diverses aides publiques. En 2023, les financeurs ont apporté une réponse tardive pour soutenir l'action mais l'Etat a finalement apporté son soutien.

Le nombre de réponses au questionnaire reste stable et semble indiquer que l'outil se spécialise sur le recensement des incidents.

Carte de localisation des alpages protégés par des chiens de protection en alpage



2021

Travail préparatoire

Travail avec un juriste (CA de la Drôme) sur la notion de responsabilité vis-à-vis de la diffusion de la donnée et notamment en cas « d'accident »

2022

Phase de test

Des tests « artisanaux » sur des territoires sans outil centralisateur et sans homogénéité

2023

Mise en oeuvre

Structuration d'une base de données à l'échelle de 5000 alpages

2024

Diffusion

Mise en ligne de la V1 de Map patou et du flux de données vers les applis tierces

Constat :

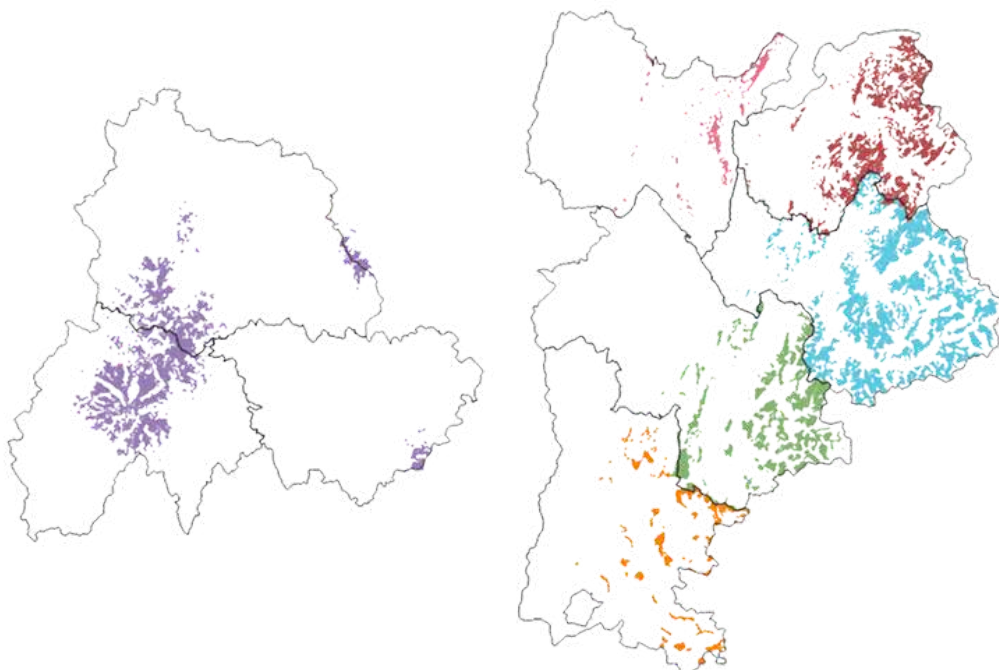
Dans un contexte de prédation par le loup (et autres prédateurs), les chiens de protection restent à l'heure actuelle l'un des moyens de protection les plus efficaces. Leur nombre est en constante augmentation (estimation 7000 à 8000 CPT à l'échelle des Alpes).

Leur présence engendre de nombreuses questions et craintes de la part des pratiquants d'activités de pleine nature. Pratiquants, collectivités et professionnels du tourisme expriment leur besoin de savoir où sont les chiens de protection.

Objectif :

Renseigner le plus grand nombre de pratiquants sur la présence de troupeaux protégés et sensibiliser les pratiquants sur les bons gestes à adopter en cas de rencontre avec un chien de protection.

8 départements concernés (01, 15, 26, 38, 43, 63, 73 et 74).



Financement

Ce projet est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

2
applis partenaires



Carte en ligne sur



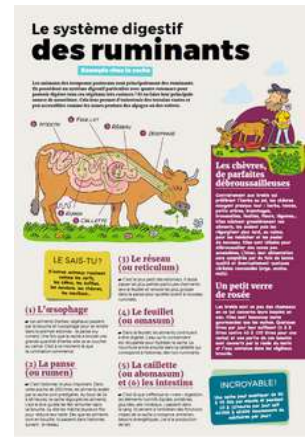
**La localisation
renseignée est
celle des alpages
protégés et
non la localisation
des chiens**

Sensibilisation

Journal Pasto

Les races de nos montagnes

Les éleveurs choisissent des races rustiques et agiles, élevées à la fois pour leur lait, leur viande, et leur laine. La dernière édition dresse un portrait des animaux pastoraux, leurs caractéristiques, et pourquoi ils sont sélectionnés pour pâturer nos territoires.



pasto-kezako.fr



**Le premier site
d'information dédié à la
sensibilisation au
pastoralisme en
montagne**



A l'automne 2023, le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes lançait Pasto Kézako au Sommet de l'Élevage à Cournon d'Auvergne.

L'objectif est de sensibiliser d'une seule voix, avec une identité commune et facile à identifier.

Ce travail a été lancé et mené avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, soucieuse d'améliorer la communication sur le pastoralisme vis-à-vis du grand public. Pasto Kézako a été construit avec un ensemble de partenaires institutionnels, touristiques et pastoraux afin de répondre aux mieux aux besoins et attentes de chacun. L'outil sera amené à évoluer en fonction des retours.

Des vidéos de sensibilisation

4 épisodes humoristiques pour mieux comprendre le pastoralisme, ses enjeux et comment bien cohabiter ont été tournés en 2023.

Une partie des images ont été prises sur l'alpage de Serre de Montué, avec le berger et le président du GP.

Réalisés dans le cadre de la CIMA, les épisodes seront diffusés en 2024 notamment sur les réseaux sociaux de Pasto Kézako.



Fête de la Transhumance



Après 30 ans de Fête de la Transhumance à Die, un nouvel élan s'est mis en place en 2023 à Châtillon-en-Diois et à Saint-Agnan-en-Vercors avec de nouveaux partenaires et une programmation enrichie sous l'impulsion de l'ADEM et du Syndicat de la Clairette de Die et des vins du Diois. Une fête agricole, tournée vers les métiers, les produits et les traditions qui a mis à l'honneur le pastoralisme et la viticulture. La fête s'est articulée entre Diois et Vercors, avec deux week-ends festifs : les 10-11 juin à Châtillon-en-Diois et le 18 juin au Col de Rousset.



L'ADEM a proposé un programme autour du pastoralisme avec les traditionnels passages de troupeaux, démonstrations de tonte, ateliers didactiques notamment sur les chiens de protection, rencontres, conférence, balade commentée et bien sûr grillades d'agneau !



Projet rendu possible par la participation financière et humaine des PPT et de nombreux partenaires et mécènes que nous tenons à remercier chaleureusement

Campagne pédagogique

Depuis 2020, l'ADEM intervient dans les écoles du territoire de Valence-Romans Agglo dans le cadre de sa campagne pédagogique sur les thématiques de l'environnement. En 2023, l'ADEM est intervenue dans 5 classes d'écoles primaires pour proposer des interventions de sensibilisation au pastoralisme.



Salon de l'agriculture



Une délégation drômoise s'est rendue à Paris début mars 2023, à la fois pour être présent sur le stand du Département de la Drôme au Salon de l'Agriculture, mais aussi pour assister au colloque de l'Association Française de Pastoralisme pour les 50 ans de la loi pastorale à l'Assemblée Nationale.

Sommet de l'élevage



Le 3 octobre, l'ADEM est intervenue, accompagnée par Valence Romans Agglo lors d'une conférence organisée par le Réseau Pastoral AURA sur le thème du multusage au Sommet de l'élevage

Temps de rencontres

AG de l'ADEM

Accueillie par la commune de Châtillon-en-Diois, l'Assemblée Générale de l'ADEM s'est tenue Jeudi 27 avril 2023.

La rencontre était placée sous le thème de la sécurisation du foncier pastoral avec des interventions de plusieurs intervenants autour des outils de la loi pastorale, du sylvopastoralisme et des leviers fonciers pour préserver l'activité pastorale.

Les présidents de l'ADEM et de la SAFER, Philippe Cahn et Marc Fauriel, ont signé une convention en fin d'assemblée pour permettre aux services de ces structures de collaborer au mieux sur les enjeux du territoire drômois et favoriser les échanges dans un but commun de préserver les activités agricoles et pastorales sur le territoire.



Séminaire du Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes

En début d'année, les présidents, et une partie des techniciens du Réseau pastoral AURA se sont réunis en Drôme pour un séminaire de travail, dans l'objectif de dresser un bilan des 3 ans de convention avec la Région, et de l'écriture de la convention triennale 2024-2027.

Rencontres Nationales des acteurs du pastoralisme



Les 13, 14 et 15 septembre 2023, la Drôme a eu le plaisir d'accueillir les 38èmes Rencontres Nationales des acteurs du pastoralisme en Drôme.

Co-organisés par l'Association Française de Pastoralisme et l'ADEM, les échanges se sont articulés autour du thème «*Entre plaine et montagne, un pastoralisme drômois résilient*».

Un public très nombreux venant de la France entière était présent.

L'ADEM a couplé à cet événement sa rencontre annuelle jeudi 14 septembre en présence de ses partenaires et des éleveurs.



Mercredi 13 septembre

Die

Assemblée Générale de l'Association Française de Pastoralisme

Jeudi 14 septembre matin

- Présentation des spécificités du pastoralisme drômois avec des interventions de la Chambre d'Agriculture de la Drôme et de l'ADEM
- Intervention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour présenter la politique régionale en faveur du pastoralisme et les dispositifs PPT
- Une rétrospective de plusieurs travaux sur la thématique de la gestion de l'eau d'abreuvement :

les travaux du réseau alpin sur la qualité de l'eau présentés par la SEA73 et l'expérimentation de l'ADEM sur les dispositifs anti-évaporation.





Jeudi 14 septembre après-midi :

Valdrôme

Le pastoralisme drômois face au changement climatique



- Accueil par l'AFP de Valdrôme et les éleveurs utilisateurs
- Les nouveaux enjeux du Conseil Départemental de la Drôme pour les estives et les stations de moyenne montagne
- Natura 2000 et éleveurs en phase pour la gestion des pins sylvestres
- Analyse des données climatologiques pour conseiller les éleveurs
- La pastothèque, un nouveau référentiel des végétations face au changement climatique

Vendredi 15 septembre :

Bonlieu sur Roubion

L'écopastoralisme en Drôme : faire pâturer les zones à enjeux

- Présentation de la stratégie pastorale du Bassin de Montélimar
- La dynamique du redéploiement pastoral engagée par Montélimar Agglomération
- Les problématiques DFCI*, lutte contre les invasives et entretien du lit des rivières par les troupeaux
- Retour sur l'expérimentation d'écopastoralisme menée depuis 3 ans en zone de plaine



*Défense des Forêts contre l'incendie

Vie de la structure

L'équipe technique

Noémie Gontard est arrivée en début d'année 2023 pour assurer des missions de technicienne pastorale, ainsi que Dorian Raymond en CDD de 6 mois en charge de la coordination de la fête de la transhumance et de missions de sensibilisation.

En 2023, l'équipe comptait 5.1 ETP.



Le bureau

Philippe CAHN, Robert DELAGE et Didier ODDON ont été réélus pour un nouveau mandat lors de l'AG 2023. Le bureau a accueilli Agnès JAUBERT, conseillère départementale déléguée à la ruralité, représentante du CD26, Daniel AUDEYER, représentant FRANSYLVA 26 et Laetitia PUYFAUCHER représentant les propriétaires fonciers.

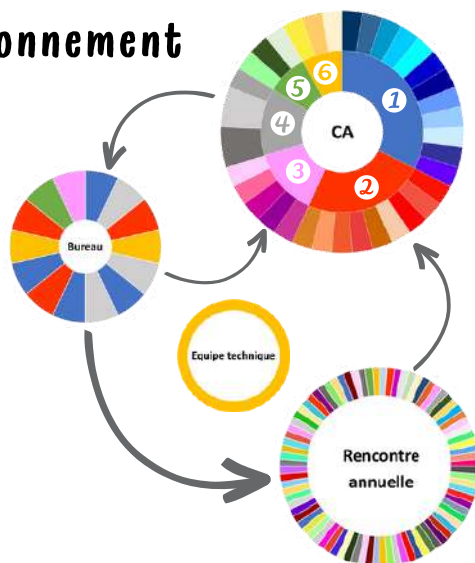


C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès début 2024 de Didier Beynet, éleveur, VP de l'ADEM délégué de la Chambre d'Agriculture. Nous le remercions pour sa fidélité et son engagement à l'ADEM.

Le fonctionnement

Le bureau met en œuvre le plan d'action confié par le conseil d'administration

L'équipe technique conduit les actions opérationnelles



Le conseil d'administration est composé des délégués des 35 structures membres de l'ADEM réparties en 6 collèges :

- 1 Elus et territoires
- 2 Profession agricole
- 3 Partenaires techniques
- 4 Acteurs pastoraux
- 5 Partenaires multiusage
- 6 Acteurs fonciers

Il nomme le bureau et valide les axes de travail.

La rencontre annuelle thématique pour rendre compte de l'activité de l'association

Nos partenaires et nos financeurs



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE
SERVICE PASTORAL DE LA DROME

200 Avenue de la Clairette - 26150 DIE

accueil@adem-drome.fr

04 75 22 20 39

adem-drome.fr

@ADEMdrome